Bulletin des Anciens

UNIVERSITE DE MONCTON

JUILLET 1977 NUMERO 50

UNIVERSITE DE MONCTON

BULLETIN

DES ANCIENS

JUILLET 1977 • NUMERO 50

Bulletin des anciens, publié à 8000 exemplaires, par le service des Anciens et du développement de l'Université de Moncton, local 290, Pavillon Taillon, Université de Moncton, N.-B. Téléphone 858-4130 ou 858-4131. Les photos sont du Studio Arnold, Moncton. La reproduction des articles est autorisée. La publication, rédaction et mise en page sont sous la direction du Service de l'information de l'Université de Moncton: Paul-Emile Benoit, responsable; Marie-P. Allard et Martial Thibodeau, agents d'information, en collaboration avec le Service des anciens et amis.

Le conseil d'administration A.U.M. 1976

M. Léopold Belliveau, cl '54, président

M. Charles-Emery Brison, cl '61, président sortant

M. Georges Bouchard, cl '69, vice-président

M. Fernand Arsenault, cl '51, vice-président

Mme Ghislaine Crawford, cl '72, vice-présidente

M. Gérard Arsenault, cl '71, secrétaire

M. Ulysse Belliveau, cl '51, trésorier

M. Yvon G. LeBlanc, cl '66, conseiller juridique

M. Armand Brun, cl '64, conseiller

M. Nelson Michaud, cl '63, conseiller

M. Claude Chiasson, cl '64, conseiller

M. Robert Gaudet, cl '68, conseiller

Mme Madeleine Girouard, conseiller

M. Ernest Drapeau, cl '71 conseiller

M. William P. Boucher, membre ex-officio

Les cadres permanents
Service des Anciens
et du développement

William P. Boucher, directeur
Huguette Hébert, secrétaire
Aline Bélanger, secrétaire

Réalisations du Conseil de l'A.U.M.

Beaucoup d'anciens de l'Université de Moncton s'interrogent sur ce qu'advient de l'argent que l'Association des anciens et amis recueille auprès de ses membres. La majorité des fonds qu'on accumule durant l'année est distribuée en dons et en bourses aux étudiants de l'U de M afin de leur faciliter la réalisation de différents projets qu'ils nous soumettent.

L'Association a, par exemple, versé la somme de $250 en 1977 pour le projet Expo-Science qui a lieu annuellement à la Faculté des sciences et de génie. Cette exposition donne la chance à tous les élèves des écoles secondaires du N.-B. de se mériter des prix fabuleux grâce à leurs travaux scientifiques.

Nous avons également aidé quelques étudiants de l'Ecole des sciences infirmières à se rendre au congrès annuel des infirmières à Calgary. Nous leur avons remis $169, soit le montant qui leur était nécessaire, pour réaliser ce voyage. A l'occasion de la St-Valentin, le secrétariat des anciens et amis a patronné un bal dont l'objectif était d'amasser de l'argent pour promouvoir les beaux-arts sur le campus de l'Université de Moncton. Une somme de $300 fut remise au Département de musique pour l'achat de costumes pour la chorale. On a accordé également $547 au Département de théâtre afin d'aider quelques comédiens à se rendre au festival annuel de théâtre à Avignon en France. Ce voyage permettra ainsi à nos étudiants de voir ce qui ce fait ailleurs dans ce domaine.

Grâce aux efforts remarquables de la part des membres du club des Aigles Bleus, ce dernier a versé $5000 en bourses aux étudiants. Soulignons que le club des Aigles Bleus répète ce geste à chaque année.

Le secrétariat des anciens et amis prévoit que l'objectif de 1600 membres en règle sera dépassé cette année. C'est tout de même formidable de voir quel essor prend notre association.

En terminant, veuillez prendre note que l'Association des anciens et amis parraine un Bingo géant afin de recueillir des fonds pour des bourses étudiantes. Le Bingo aura lieu au Colisée de Moncton au mois de septembre prochain. Nous vous ferons connaître plus de détails ultérieurement.

COUVERTURE

Quatre étudiantes de Caraquet qui viennent de compléter leur première année d'études universitaires à Shippagan et à Moncton travaillent présentement sur un projet d'été afin d'obtenir des renseignements précis sur la situation des finissants de l'Université de Moncton au cours des deux dernières années. La photo couverture nous fait voir les quatre étudiantes en compagnie de Marcel Arsenault, responsable des admissions au Bureau du Registraire et Robert LeBlanc, conseiller d'orientation à la polyvalente Louis Mailloux et superviseur du projet.

Où vont les anciens de l'Université?

Grâce à une subvention de Jeunesse Canada au Travail, quatre étudiantes effectuent présentement un projet d'été dont le but est d'obtenir des renseignements précis sur la situation des finissants de l'Université de Moncton au cours des deux dernières années.

Planifié et supervisé par Robert LeBlanc, conseiller d'orientation à la polyvalente Louis Mailloux de Caraquet et diplômé de l'Université de la classe de 1969 (B. Ed.) et de 1972 (M. Ed.-Orientation), le projet est effectué par quatre étudiantes de Caraquet qui viennent de compléter leur première année d'études universitaires à Shippagan et à Moncton. Ce sont: Jocelyne Léger, sciences domestiques, U de M (coordonatrice) ; Lise Dugas, sciences, U de M; Roseline Roy, sciences, Collège Jésus-Marie et Pierrette Haché, administration, Collège Jésus-Marie.

Où sont les diplômés de l'Université? Ont-ils trouvé un emploi? Où travaillent-ils? Voilà quelques-unes des questions auxquelles tâchera d'apporter des réponses le groupe qui effectue présentement une enquête sur la situation des diplômés 1976 et 1977 de l'U de M. Dans l'ordre habituel: Jocelyne Léger, étudiante en sciences domestiques, coordonatrice; Lise Dugas, étudiante en sciences; Marcel Arsenault, responsable des admissions au Bureau du Registraire; Robert LeBlanc, conseiller d'orientation à la polyvalente Louis Mailloux et superviseur du projet; Roseline Roy, étudiante en sciences et Pierrette Haché, étudiante en administration.

Le groupe travaillera en étroite collaboration avec le secrétariat des anciens ainsi que le Bureau du Registraire de l'Université. Etant donné l'importance et la pertinence de l'enquête, l'Université a prêté au groupe les locaux et les installations nécessaires pour la durée du projet, soit 14 semaines.

Méthode de fonctionnement

Dans le but d'atteindre l'objectif qui est d'obtenir des renseignements aussi complets que possible sur la situation des diplômés des deux dernières années, une première rencontre a eu lieu à la mi-mai avec les doyens et des conseillers d'orientation de la province pour discuter de la méthode à suivre et du questionnaire à préparer.

Les étapes subséquentes sont les appels téléphoniques aux anciens pour compléter les questionnaires, la compilation des résultats ainsi que la rédaction et la distribution d'un rapport.

Les buts du projet

Le responsable du projet, M. Robert LeBlanc, est d'avis que cette recherche répond à un besoin réel, puisqu'il existe présentement très peu de renseignements sur les diplômés universitaires des dernières années.

En plus d'être utiles à l'Université, aux étudiants universitaires et aux conseillers d'orientation dans les écoles secondaires, les résultats donneront à chaque faculté et école une description de la situation de leurs diplômés et leur permettra de mettre sur pied une procédure permanente de "follow-up".

Enfin, cette étude permettra de brosser un tableau global des tendances du marché du travail dans l'Est du Canada pour des diplômés d'un établissement francophone d'enseignement supérieur.

SITUATION FINANCIÈRE DE L'U. DE M.

Avenir rempli d'incertitudes

Frappée en pleine période de planification et de changement par la vague des restrictions budgétaires et des coupures dans les subventions gouvernementales, l'Université de Moncton entame, non sans inquiétudes, la prochaine année financière.

Un budget de $18 890 000, couvrant les dépenses de fonctionnement des trois centres universitaires (Edmundston, Moncton et Shippagan), est prévu pour la période de 10 mois allant du 1er juillet 1977 au 30 avril 1978. Les prévisions budgétaires, basées sur une année fiscale se terminant dorénavant le 30 avril à la demande de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, ont été préparées sous la direction du vice-recteur à l'administration, M. Médard Collette. Le Conseil des Gouverneurs de l'Université a donné son approbation aux prévisions à sa réunion du 30 avril dernier.

Un déficit global de $64 000 est anticipé pour l'année 1977-78, en dépit de diverses mesures prises, dont la hausse des frais de scolarité et de logement des étudiants. Les frais de scolarité sont portés de $600 à $625 à Moncton, de $595 à $620 à Edmundston et de $525 à $550 à Shippagan. Les frais de logement augmentent de $25 dans les résidences hors-campus à Moncton et dans les résidences à Edmundston; ils augmentent de $100 pour chambre et pension dans les résidences à Moncton et à Shippagan. Malgré ces hausses, les frais de scolarité et de logement demeurent les moins élevés dans les universités des provinces Maritimes.

Le sommaire de la situation financière de l'Université au 30 juin 1977 (voir tableau I) indique que l'Université prévoit terminer l'année courante avec un déficit global de $21 000 alors que l'on prévoyait au début de l'année une marge beaucoup plus grande entre les revenus et les dépenses. Toutefois, c'est grâce au surplus de $383 000 accumulé depuis quelques années au campus de Moncton que ce déficit ainsi que le déficit accumulé de $305 000 à Edmundston ont pu être absorbés.

Plusieurs mesures ont dû être prises cette année à Moncton afin de réduire au minimum le déficit: mesures de conservation d'énergie, coupures dans les budgets d'équipement et de fonctionnement des services, plafonnement dans le nombre de postes . . .

Cependant, même si l'Université réussit à se tirer d'affaire tant bien que mal pour le moment, la situation risque de se détériorer dans les années à venir. "C'est la deuxième année consécutive que les subventions gouvernementales sont coupées," explique M. Collette. "Si cette tendance persiste, la situation deviendra vite alarmante et il faudra songer à réduire ou discontinuer certains services et programmes."

Déjà, les responsables et organismes de l'Université ont entrepris un examen sérieux des divers programmes et activités. Le Comité des programmes, qui relève du Sénat, poursuit son travail de planification dans le but d'établir des critères pour une meilleure planification académique pour les prochaines années.

Le vice-recteur à l'enseignement, M. Victor Ross, explique que l'Université a connu une croissance rapide au cours des dernières années, ce qui a eu comme conséquence la mise sur pied d'un nombre diversifié de cours et de programmes d'études.

Mais face au financement de plus en plus difficile et le plafonnement dans le nombre d'inscriptions à plein temps, il faudra à l'avenir faire une planification beaucoup plus sérieuse en tenant compte des besoins, des priorités et des moyens financiers. Selon M. Ross, l'Université de Moncton, étant la seule à desservir les acadiens des provinces de l'Atlantique, se doit de continuer à offrir une variété de programmes afin de favoriser l'accès des francophones à l'enseignement supérieur; mais, poursuit-il, certains programmes pourraient être un peu moins spécialisés et regroupés de façon à élargir la formation de l'étudiant, tout en allégeant le fardeau financier de l'Université.

Néanmoins, les activités se poursuivent à l'Université sans freiner son développement. Ainsi, le Sénat et le Conseil des gouverneurs ont approuvé la mise en marche de plusieurs nouveaux programmes d'études, sujet à l'approbation de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes. Ce sont la maîtrise en génie, le baccalauréat en éducation pour les diplômées en sciences infirmières, le majeur en finance et le majeur en marketing au niveau du baccalauréat en sciences administratives ainsi que les programmes de trois ans en bio-agronomie et en agro-économie, ceux-ci permettant aux étudiants de compléter en deux ans le programme de baccalauréat à l'Université Laval.

Vivant de plus en plus aux dépens des subventions gouvernementales, l'Université devra compter plus que jamais sur l'appui de la population et en particulier de ses anciens et amis pour qu'elle puisse continuer sa croissance et améliorer les services qu'elle offre depuis au-delà de 14 ans à la population acadienne.

TABLEAU I

	Total	Moncton	Edmundston	Shippagan
SURPLUS (—) DEFICIT ACCUMULE				
Solde au 30 juin 1976	$97,000	$383,000	(—) $305,000	$19,000
Prévu 1976-77 surplus (—) déficit	(—) 21,000	(—) 11,000	(—) 70,000	60,000
SOLDE PREVU AU 30-6-77	$76,000	$372,000	(—) $375,000	$79,000

TABLEAU II

BUDGET 1977-78 ($ 000)

Du 1er JUILLET 1977 au 30 AVRIL 1978 (10 mois)

Revenus	Total	Moncton	Edmundston	Shippagan
SUBVENTIONS PROVINCIALES				
Générales	$12,644	$ 10,641	$ 1,607	$ 396
Spécifiques	729	722	7	——
	13,373	11,363	1,614	396
SUBVENTIONS A LA RECHERCHE	275	275	——	——
FRAIS DE SCOLARITE	3,069	2,705	270	94
REVENUS DIVERS	376	320	51	5
TOTAL-REVENUS ORDINAIRES	17,093	14,663	1,935	495
ENTREPRISES AUXILIAIRES	1,733	1,485	153	95
TOTAL DES REVENUS	18,826	16,148	2,088	590
TOTAL DES DEPENSES	18,890	16,175	2,087	628
SURPLUS (—) DEFICIT	(—) $ 64	(—) $ 27	$ 1	(—) $ 38

Dépenses	Total	Moncton	Edmundston	Shippagan
ACADEMIQUES				
Enseignement	$ 9,165	$ 8,023	$ 892	$ 250
Para-académique	669	669	——	——
Bibliothèque:				
Volumes	540	525	10	5
Salaires et autres	667	554	70	43
Recherche subventionnée	275	275	——	——
TOTAL — DEPENSES ACADEMIQUES	11,316	10,046	972	298
GENERAL				
Administration	1,524	1,204	236	84
Vie étudiante	553	438	97	18
Entretien du matériel	2,369	2,009	244	116
Bénéfices sociaux	975	874	68	33
Déficit — entreprises auxiliaires	97	53	64	(—) 20
TOTAL — DEPENSES GENERALES	5,518	4,578	709	231
TOTAL — DEPENSES ORDINAIRES	16,834	14,624	1,681	529
ENTREPRISES AUXILIAIRES (NET)	1,733	1,485	153	95
SERVICE DE LA DETTE	323	66	253	4
TOTAL DES DEPENSES	$18,890	$ 16,175	$ 2,087	$ 628

Lancement du Petit manuel d'histoire d'Acadie

C'est le vendredi 6 mai dernier, lors d'une réception à l'Université de Moncton, qu'avait lieu le lancement du "Petit manuel d'histoire d'Acadie". Cette réception avait été organisée de concert par le Cercle 13M de l'A.E.F.N.B. et la Librairie Acadienne de l'U de M.

Divisé en quatre tranches, le "Petit manuel d'histoire d'Acadie" a été rédigé par des auteurs différents: DES DEBUTS A 1670, par le Père Clarence S. d'Entremont; DE 1670 A 1755, par Jean Daigle; DE 1755 A 1867, par Léon Thériault et DE 1867 A 1976, par le Père Anselme Chiasson.

C'est également au cours de cette réception que le gérant de la Librairie Acadienne, M. Yves Bélanger, a remis les droits d'auteurs à trois des quatre auteurs ainsi que les montants d'argent s'y rattachant. On remarque, dans l'ordre habituel: M. Hector Cormier, secrétaire du Cercle 13M de l'A.E.F.N.B.; M. Alcide Richard, président du Cercle 13M; M. Jean Daigle, directeur du Centre d'études Acadiennes; le Père Anselme Chiasson, ancien directeur du Centre d'études Acadiennes; M. Léon Thériault, professeur d'histoire à l'U de M et M. Bélanger: Absent au moment de la prise de photo, le Père Clarence S. d'Entremont.

Cérémonie de prise de bague

La traditionnelle cérémonie de prise de bague des finissantes au baccalauréat en sciences domestiques a eu lieu encore cette année à l'Ecole des sciences domestiques de l'U de M. Depuis sa fondation en 1967 jusqu'à ce jour, l'Ecole compte plus de 150 diplômées de premier cycle dont la majorité d'entre elles sont au service de la collectivité francophone du Nouveau-Brunswick.

L'Ecole fêtera cet automne son dixième anniversaire de fondation. On aperçoit dans l'ordre habituel, première rangée: Marielle Préfontaine, directrice; Marie-Andrée Frenette, Paulette Robichaud, Ginette Boudreau, Chantal Parent, Denise O'Donnell, Agathe Paquette, Mona Landry et Patricia Boucher; deuxième rangée: Roselyne Boudreau, Diane Landry, Marie-Mai Thériault, Gloria Richard, Monelle Perron et Marcelle Dugas; troisième rangée: Linda Lévesque, Marie-Claire Landry, Dorine Blanchard, Anne Vallée, Méria LeBlanc, Maria Goguen et Francine Landry.

Deux finissants remportent une bourse du Conseil des arts du Canada

Michel Doucet de Bathurst et Jean-Claude Roy de Petit-Rocher, finissants en science politique de la classe 1976 à l'Université de Moncton, viennent tous deux de décrocher une bourse spéciale de maîtrise du Conseil des Arts du Canada, région de l'Atlantique. Sur 37 demandes, 13 seulement furent sélectionnées. De ce nombre, Michel et Jean-Claude se sont classés deuxième et quatrième respectivement.

D'un montant de $6000 chacune, ces bourses comportent en outre une indemnité de déplacement et sont valables pour une année. Elles s'adressent aux meilleurs étudiants canadiens qui, détenant un baccalauréat spécialisé ou étant sur le point de l'obtenir, désirent entreprendre des études de maîtrise en sciences humaines dans une université canadienne.

Les candidats aux bourses spéciales de maîtrise sont d'abord proposés par leur université, puis leurs dossiers sont examinés par quatre comités régionaux de sélection. Les présidents de ces comités se réunissent ensuite à Ottawa et établissent une liste des meilleurs candidats, liste qu'ils soumettent à l'approbation du Conseil des Arts.

Sur 581 candidats inscrits au concours au Canada, seulement 110 furent sélectionnés.

Michel Doucet se rendra à Ottawa pour effectuer un stage parlementaire. Il est le premier candidat de l'Université de Moncton a être choisi pour cette bourse. Sur 172 candidats, seulement 10 furent sélectionnés.

Il s'agit d'un programme qui permet au stagiaire de travailler avec les députés et d'observer la vie parlementaire sur place.

Jean-Claude Roy poursuivra ses études à l'Université Laval au Québec.

Quatre ans de participation

Le club des Aigles Bleus a tenu à remercier de façon spéciale les athlètes de l'Université qui ont complété quatre ans de participation dans les sports interuniversitaires en organisant une réception à leur intention. De gauche à droite, première rangée: Denis Chagnon (hockey), Guy Savard (hockey), Marc Goulet (hockey), Roger Duval (tennis); deuxième rangée: Alonzo Johnson (ancien président du Club), Céleste Bourgeois (hockey sur gazon), Michel Boulay (soccer), Joanne Picard (gymnastique artistique), Norman Landry (président du club des Aigles Bleus), Danielle Bergeron (gymnastique artistique) et Jean-Guy Vienneau (ex-responsable des sports interuniversitaires).

Retrouvailles

Le docteur EDWIN BINET, de la promotion de 1924 au Collège Saint-Joseph de Memramcook, a visité en octobre dernier ses deux confrères de classe qu'il n'avait pas rencontrés depuis 52 ans: LE PERE DENIS (JOSEPH CYR) et LE PERE CAMILLE (ANTONIO DOUCET), trapistes d'Oka. Dr Binet est à sa retraite à Montréal avec son épouse, une acadienne de Balmoral. Les pères Denis et Camille sont à l'Abbaye Cistercienne à Oka, P. Q.

L'excellent groupe David James faisait les frais de la musique lors du bal des finissants qui avait lieu au stade du C.E.P.S. le samedi 7 mai dernier. On remarque, dans l'ordre habituel, deux jolies membres du groupe au cours d'une de leurs nombreuses chansons: Patsy Boudreau et Carmelle LeBlanc.

Photo prise lors du bal des finissants qui avait lieu au stade du Centre de l'éducation physique et des sports sur le campus de Moncton. Du monde, il y en avait et comme en fait foi notre photo, tous semblent avoir bien du plaisir.

Bal des fin
Un éclatant

Monsieur Boucher,

Je suis graduée de la classe 196-
j'étais à Moncton pour les activités de la
tations que je peux vous envoyer pour l
ami et mes parents m'ont accompagné
excellente soirée puisque tout était si bien
quable.

Encore une fois, merci!

Je vous serais bien gré de transmettr
avec vous et au Club des Anciens et An

finissants:

tait succès!

1976-1977 et la fin de semaine dernière de graduation. Il n'y a que des félici- pour la réussite d'un aussi beau bal. Mon pagne au bal et nous avons passé une si bien préparé. L'atmosphère était remar-

mette le message à ceux qui ont travaillé et Amis de l'Université de Moncton.

Bien à vous,
Monique Lévesque

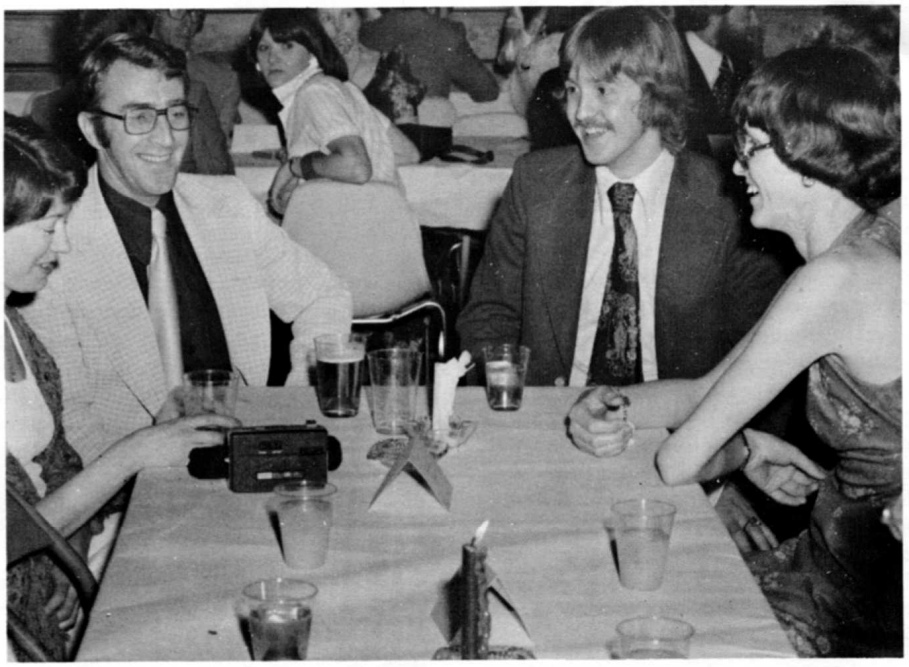

Le porte-parole des finissants à la Collation des grades, M. Gilles Beaulieu, s'est fait un devoir d'assister au bal des finissants. Ancien secrétaire général de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton, M. Beaulieu s'est distingué au cours de ses quatre années à l'U de M ayant notamment présenté un rapport sur la situation linguistique sur le campus de Moncton ainsi qu'ayant participé au débat prêt-bourse du gouvernement provincial. On aperçoit, dans notre photo, en premier plan, ordre habituel: Mad. Simone Cormier, accompagnant M. Benoit Castonguay, diplômé au B.E.S., un ancien de l'U de M; M. Beaulieu et Mad. Charinne Beaulieu, enseignante au secondaire à Tracadie.

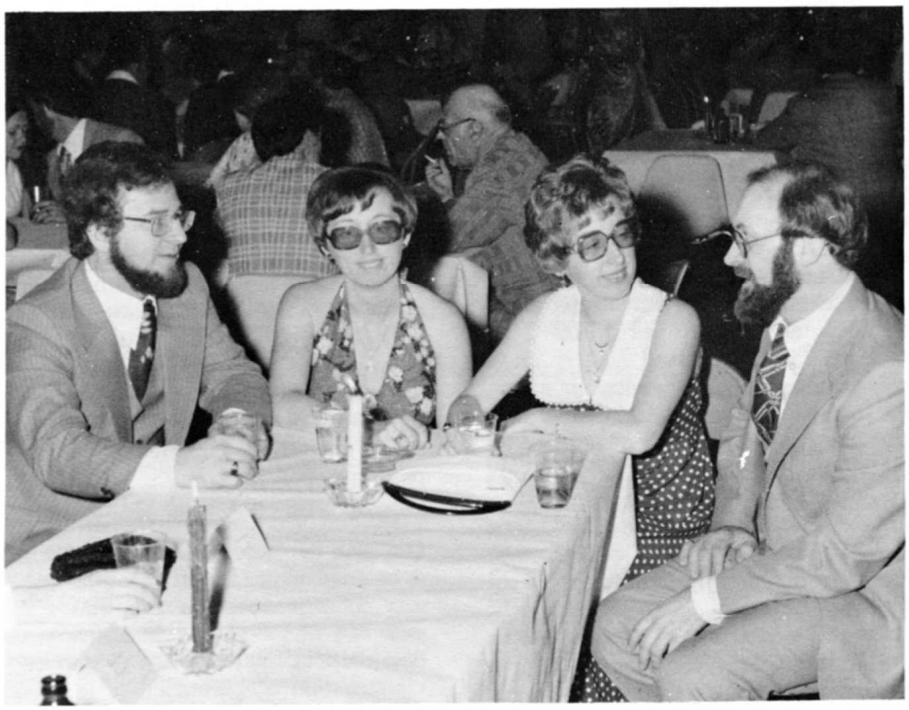

Deux soeurs jumelles recevaient leurs diplômes lors de la Collation des grades cette année et toutes deux ont reçu le baccalauréat en éducation élémentaire. En outre, ces deux soeurs jumelles sont mariées à deux professeurs de l'Université de Moncton. On remarque, dans notre photo prise lors du bal des finissants, ordre habituel: M. Thomas LeBlanc, professeur au département d'éducation spéciale à la Faculté des sciences de l'éducation; son épouse, Alberta, ainsi que Flora, épouse de M. Léonard Goguen, directeur du département d'éducation spéciale à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton.

Quelques réflexions en marge du rapport sur la situation linguistique

— par Jean-Guy Finn

NDLR — Le mémoire de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton sur la situation linguistique au campus universitaire a fait couler beaucoup d'encre. M. Jean-Guy Finn, professeur en science politique à l'U de M, a livré ses impressions et commentaires sur cette question au journal étudiant "LE FRONT" lors de son dernier numéro en avril. Le Bulletin des anciens reproduit donc en entier le texte de M. Finn étant donné que l'approche au problème est un peu différente de ce que l'on entend quotidiennement.

Je voudrais, en tant que professeur à l'Université de Moncton, faire connaître mes vues sur la crise linguistique qui secoue présentement cette institution et proposer quelques éléments de solution.

Bien que fort révélateur de la situation déplorable qui existe en matière de français sur le campus de l'Université de Moncton, le rapport de la FEUM sur la question reste, à mon avis, tout à fait incomplet dans son analyse de la situation de même que dans les solutions qu'il propose. En effet, le rapport laisse croire que l'on peut remédier à la situation par quelques initiatives particulières prises ça et là dans l'ensemble des activités qui se déroulent à l'Université. Loin de découler d'initiatives isolées, la solution, dans la mesure où il y en a une, résultera d'une remise en cause des priorités actuelles de l'Université. Elle nécessitera que l'on procède à des choix au sein même de l'Université. Ce qu'à mon avis, on s'est refusé à faire jusqu'à présent. Il faudra décider tous ensemble, professeurs, étudiants et administrateurs, si l'avenir de l'Université réside dans la continuation de son expansion physique (construction de bâtiments très dispendieux et parfois de taille exagérée) ou dans le développement du secteur académique. Il est illusoire, dans les conditions économiques actuelles, que l'on puisse s'en sortir sans avoir à effectuer ce choix. On ne peut penser assurer l'expansion physique et académique à la fois sans que la formation des étudiants en souffre. Ce n'est pas suffisant, dans la situation actuelle, de donner accès à l'éducation au plus grand nombre de francophones possible, il faut s'assurer que la formation qu'ils reçoivent soit parmi les meilleures qui existent et tienne compte des développements les plus récents dans les diverses disciplines. Une telle entreprise coûte très chère.

L'Université, telle qu'elle se présente à l'heure actuelle, révèle certains paradoxes. Elle se trouve enfermée dans ses propres contradictions. L'expansion physique est devenue telle que son maintien nécessite le recrutement d'un nombre toujours croissant d'étudiants dans un bassin de population très limité. Si bien que les normes ou les standards ont tendance à s'estomper devant la nécessité du nombre. Mais plus encore les francophones ne suffisent pas, il faut aller puiser chez la population anglophone. Ce n'est pas par hasard qu'il y a, selon le rapport de la FEUM, de nombreux anglophones au CEPS. Il est impossible de justifier l'existence d'un tel complexe sportif pour quelque 2,500 étudiants. Si on devait se limiter à la population étudiante, le taux d'occupation en serait ridiculement bas et les difficultés financières qu'il engendre serait encore plus prononcées. Pourtant les étudiants, pas plus que les professeurs n'ont mis en question la construction d'un complexe de cette envergure. Un complexe sportif plus modeste n'aurait-il pas suffit?

Et que dire maintenant du centre étudiant de $1.5 à 2 millions que ces derniers revendiquent. Ont-ils pensé aux conséquences sur l'ensemble des activités académiques de la construction d'un tel centre? Est-ce que cette construction n'accroîtra pas le besoin d'un plus grand nombre d'étudiants afin d'assurer son maintien? Ne pourrait-on pas aménager un centre étudiant dans l'un des édifices existant? L'Université de Moncton n'est-elle celle qui détient le plus grand nombre de pieds carrés d'espace par tête d'étudiants aux Maritimes? Pourquoi construire un autre édifice?

Le même raisonnement s'applique d'ailleurs en ce qui touche les plans pour la future faculté de droit. Est-il nécessaire de construire un autre édifice à cette fin comme il en est déjà question?

Que dire maintenant de l'éventail des programmes offerts à l'Université de Moncton. Pourrons-nous pendant encore longtemps ajouter de nouveaux programmes avec un nombre d'étudiants à peu près stable sans ne jamais couper dans les programmes existant tout en maintenant une certaine qualité?

L'Université de Moncton est dans une situation particulière tant en matière linguistique que sur bien d'autres plans. Cette situation particulière appelle des solutions particulières. Mais la vérité, c'est que ces solutions coûteraient chères. D'où la nécessité d'effectuer des transferts de priorités budgétaires.

Il est bien connu que dans la présente décennie, il est plus facile de recruter des professeurs de niveau universitaire dans le milieu anglophone canadien que dans le milieu francophone. Il y a, dans la plupart des disciplines, au Canada anglais, surplus de diplômés avec maîtrise et Ph.D. Or tel n'est pas le cas au Canada français. Ici il y a toujours pénurie de diplômés de deuxième et troisième cycles. Le résultat, c'est qu'il en coûte plus cher, de façon générale, pour embaucher des candidats francophones de compétence égale. Cette réalité, l'Université de Moncton refuse de la reconnaître. Elle procède, dans son recrutement, comme si le problème n'existait pas.

Ce phénomène de rareté de candidats francophones s'avère plus prononcé dans certaines disciplines particulières. C'est le cas de l'administration publique à l'heure actuelle où les gouvernements font une très grande compétition au secteur universitaire en matière de recrutement.

Vu la rareté de bons candidats francophones, l'Université devra admettre que son recrutement lui coûtera plus cher et que le temps est venu de sacrifier l'expansion physique et l'expansion des programmes (en nombre) afin de pouvoir libérer les sommes nécessaires dans cette période de contraintes financières. Il ne faudrait plus que l'on perde de bons professeurs qui possèdent parfaitement leur langue pour de simples raisons salariales, et ce surtout lorsque les sommes impliquées sont sou-

(Suite à la page 11)

LE NOUVEAU CONSEIL DES GOUVERNEURS EN MARCHE

Le nouveau Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton s'est réuni trois fois suite aux amendements à la charte de l'Université proclamés le 15 février.

A ces réunions, le Conseil a procédé à l'élection des six gouverneurs du N.-B. et de l'extérieur de la province devant compléter le Conseil, à l'élection du bureau de direction, à l'appellation des trois campus, et à l'approbation du budget (voir article en page 4 du présent Bulletin).

Les trois gouverneurs nommés au N.-B. sont: pour le Sud-est, M. J. Arthur LeBlanc de Moncton; pour le Nord-ouest, M. Jean-Eudes Sénéchal de Grand-Sault et pour le Nord-est, M. Docithée Mallet de Shippagan. Les trois membres de l'extérieur de la province sont: Sr Anne-Marie Savoie de Montréal, M. Nazaire Arsenault de Summerside, I.-P.-E. et M. Lionel Deveau de Chéticamp, N.-E.

Le Bureau de direction du Conseil des gouverneurs est maintenant formé du Dr Claude Gaudreau, d'Edmundston, président du Conseil des gouverneurs; de Me Aldéa Lanteigne-Landry de Fredericton, de M. Paul L. Bourque de Moncton, du recteur de l'Université, M. Jean Cadieux et des trois recteurs-adjoints: MM. Victor Ross, Marcel Sormany et Denis Haché. M. Haché a été nommé temporairement à ce poste suite à la démission de Sr Irène Léger le 1er juin dernier.

Les membres du Conseil des gouverneurs ont également approuvé que les trois campus soient connus sous l'appellation suivante: Centre universitaire de Moncton, Centre universitaire Saint-Louis-Maillet et Centre universitaire de Shippagan.

(Suite de la page 10)

vent ridicules. Les professeurs que l'Université a ainsi perdus ont souvent été remplacés par d'autres qui maitrisent beaucoup moins bien la langue française, soit parce qu'ils étaient anglophones ou avaient été formés en milieu anglais. Ce qui paraissait un gain à court terme se transforme, à long terme, en une perte réelle. Au plan linguistique, les conséquences sont désastreuses et il faudrait bien que tous s'en rendent compte.

Cette première difficulté due à la rareté relative des candidats francophones se double d'une deuxième, soit celle que crée la position géographique de l'Université de Moncton. Qu'on ne se leurre pas, ce ne sont pas tous les diplômés universitaires qui veulent venir travailler à Moncton, petite ville isolée dans une région défavorisée du pays. Les "missionnaires" n'existent plus. Si on veut attirer les candidats francophones désirés, il faudra définir des conditions de travail (pas nécessairement toutes salariales) qui les incitent à venir ici plutôt qu'à Montréal ou Québec. Or l'Université de Moncton n'a jamais reconnu véritablement cette difficulté.

En d'autres termes, ce que je suggère, c'est que l'Université de Moncton se donne une politique d'embauche qui tienne compte des deux éléments mentionnés ci-dessus. Que sa politique d'embauche se différencie de celle de la plupart des autres universités au Canada puisque sa situation est différente. Cette politique lui coûtera plus cher et il faudra donc qu'elle effectue certains choix fondamentaux quant aux dépenses afin de libérer les sommes nécessaires.

Certaines améliorations (qui ne seraient pas sans entraîner d'autres coûts supplémentaires) pourraient être envisagées en ce qui regarde les ouvrages utilisés dans les cours. Il semble y avoir une relation entre la provenance du professeur et les ouvrages qu'il choisit de recommander à ses étudiants. Les professeurs nés en France et ceux formés dans les universités françaises auraient tendance à faire usage d'ouvrages écrits en langue française beaucoup plus que ceux nés et éduqués dans des milieux anglais, soit américain ou canadien. Mais plus significatif encore, les professeurs francophones instruits dans les universités canadiennes françaises auraient eux aussi un penchant très net vers les sources écrites de langue anglaise.

Comme il ne serait pas souhaitable que le corps professoral de l'Université de Moncton provienne d'un seul pays ou même de deux et compte tenu de la nécessité qu'il soit au fait de la réalité nord-américaine, on ne peut penser corriger la situation en se limitant au recrutement de professeurs français. L'encouragement à la polycopie des notes de cours pourrait représenter un élément de solution. Si les professeurs polissaient quelque peu leurs notes de cours et les structuraient, il serait possible de les reproduire pour distribution aux étudiants. Une telle entreprise nécessiterait toutefois des charges académiques passablement réduites pour les professeurs et entrainerait des coûts de reproduction.

Une utilisation plus optimale des congés sabbatiques pourrait constituer un autre élément de réponse au problème linguistique. Au lieu de séjourner aux Etats-Unis ou au Canada anglais lors de leur année sabbatique, les professeurs qui ne sont pas d'origine française ou qui n'ont pas fait leurs études supérieures en France pourraient être incités à aller dans ce dernier pays afin de perfectionner leur français et découvrir les ouvrages qu'on y publie dans les différentes disciplines.

Enfin, l'Université pourrait adopter une politique selon laquelle chaque département qui la compose envoie au moins un membre de son corps professoral en France pendant la période d'été afin de prendre contact avec les librairies françaises et y relever les ouvrages français pertinents aux différents cours offerts par son département.

Toutes ces mesures m'apparaissent nécessaires car, à mon avis, l'amélioration du français sur le campus de l'Université de Moncton résultera des corrections que l'on pourra apporter au niveau du corps professoral. Il faudra, à ce chapitre, accepter d'en payer le prix.

Par ailleurs, si les étudiants sont conséquents avec eux-mêmes et veulent vraiment améliorer leurs capacités d'écrire et parler le français, ils devront eux aussi procéder à certains choix. Ils devront, dans un premier temps, accepter que les travaux et examens soient strictement corrigés afin d'arriver à une certaine maitrise de la langue. Les notes en souffriront nécessairement pour un certain temps. Le temps nécessaire pour rehausser le niveau. En second lieu, ils devront s'opposer de façon systématique aux épreuves de type objectif dans la très grande majorité des cours sur le campus. On n'apprend pas à écrire en posant un X dans une petite boîte.

Le mal est plus profond que ne laisse entendre l'analyse du rapport de la FEUM. Le rapport identifie les symptômes d'un mal. Il faut plutôt en chercher les causes profondes et prendre les dispositions pour corriger la situation. Peut-être devra-t-on même descendre jusqu'à l'école secondaire ou élémentaire si l'on veut véritablement attaquer le mal à sa racine.

Invitation à tous les amis des années 1920

Les fêtes du cinquantième anniversaire de la classe de 1927 qui auront lieu le vendredi 15 juillet à l'Institut de Memramcook, ne seront pas seulement la rencontre des finissants de cette classe. En effet, le comité d'organisation prépare une grande réunion générale qui aura lieu le lendemain à l'Université de Moncton. Les finissants de 1927 invitent cordialement les amis de ces années de collège d'y assister en grand nombre.

Donc, le samedi 16 juillet, rendez-vous sur le campus de l'Université de Moncton pour un souper amical suivi d'une soirée où l'on fera revivre les années 1920.

Remplir et retourner à: Anciens des années 1920,
Case Postale 68, Saint-Louis-de-Kent, N.-B.

Nom .....

Adresse .....

No de téléphone .....

J'assisterai au banquet du cinquantième anniversaire de la classe de 1927, qui aura lieu à l'Université de Moncton, le 15 juillet 1977 et à la réunion générale des amis des années de collège.

Classe des finissants 1927

	Adresse en 1927	Adresse actuelle
Alphonse Arsenault	Richibouctou, N.-B.	Saint-Louis, N.-B.
Thomas Beck	Saint-Jean, N.-B.	Décédé
Ernest Bourque	Rogersville, N.-B.	Vancouver, C.-B.
Octave Chiasson	Pointe-Basse, I.-M.	Décédé
Frederick Connolly	Saint-Jean, N.-B.	Nalcrest, Floride
Néri Cormier	Sainte-Marie, N.-B.	Décédé
Hilaire Daigle	Baker Brook, N.-B.	Décédé
Joseph Daly	Milltown, N.-B.	Saint-Stephen, N.-B.
Michel Fournier	Pointe-Verte, N.-B.	Ottawa, Ontario
Ulysse Gaudet	Saint-Joseph, N.-B.	Saint-Joseph, N.-B.
Lionel Gaynes	Saint-Jean, N.-B.	Décédé
Henri LeBlanc	Saint-Anselme, N.-B.	Moncton, N.-B.
Louis LeBlanc	Saint-Anselme, N.-B.	Décédé
Edmond McLaughlin	Tracadie, N.-B.	Beauharnois, P. Q.
Ronaldo Michaud	Fort Kent, Maine	Fort Kent, Maine
Raymond Reid	Havre-Aubert, I.-M.	Wellington, I.-P.-E.
Cornelius Riley	Saint-Jean, N.-B.	Saint-Jean, N.-B.

Il n'y sera pas

A l'approche du cinquantième anniversaire de la classe de 1927, un autre confrère est décédé subitement au mois d'avril dernier. Louis LeBlanc, l'un des membres les plus enthousiastes du comité local d'organisation, avait apporté des suggestions pratiques aux réunions du comité et sa collaboration avait facilité le travail. "Caesar", comme ses confrères de langue anglaise l'avaient surnommé, ne laissait pas toujours paraître ses sentiments mais il avouait franchement que cette réunion de la classe de 1927 lui tenait à coeur. Il évoquait souvent le souvenir de ses confrères de classe et les professeurs de cette époque ainsi que les disparus sans songer que lui-même serait parmi les absents.

Ses confrères et ses amis voudront se joindre à nous pour offrir à la famille nos plus vives condoléances.

Saviez-vous que . . .

M. AMEDEE CORMIER, responsable des sports intramuros à l'Université de Moncton, sera l'un des juges adjoints au fil d'arrivée lors des compétitions des Jeux d'été du Canada qui se dérouleront à Terre-Neuve du 3 au 14 août prochain.

PAUL BELLIVEAU, cl. '76, administration, a été nommé récemment agent de formation à Transport Canada à Moncton. Paul est marié à Jacqueline et ils demeurent à Moncton.

JEAN-MARIE JOHNSON, cl. '62, administration, autrefois gérant des ventes pour Trust Général du Canada, est maintenant propriétaire de Les Immeubles Acadie Ltée situés à Dieppe. Jean-Marie est marié à Barbara. Le couple a quatre enfants: Robert, Suzanne, Elizabeth et Terrence.

RAYMOND MCLAUGHLIN, originaire de Tracadie au Nouveau-Brunswick, acceptait récemment un poste d'agent d'assurance avec l'Impériale, compagnie d'assurance-vie, dans la région de Moncton.

Raymond détenait depuis septembre 1973, le poste de chef du Service de logement à l'Université de Moncton et de directeur de la résidence Lafrance, fonctions qu'il assuma jusqu'à ces derniers temps.

Marié à Francine Dancause, cl. 1975 de l'Ecole des sciences domestiques de l'Université de Moncton, le couple a deux enfants; Nathalie, deux ans et Mireille dix mois.

MAURICE LEBLANC de Moncton, finissant de la classe 1970 en commerce, qui était auparavant gérant de district, région de l'Atlantique, compagnie Chrysler Canada Limitée, vient d'être promu au poste de gérant de ville à la Ville de Québec. Il est marié à Monique Richard de Fitchburg, Massachusetts, finissante en science politique de la classe 1976.

JEAN-ROBERT GALLANT, finissant de la classe 1970 en commerce, occupe présentement le poste de gérant de gestion des affaires avec la compagnie Chrysler Canada Limitée à Montréal. Il est marié à Rachel Bourque.

MAURICE LEBLANC, finissant de la classe 1969 en économie de l'Université de Moncton, a accepté récemment un poste avec la Banque Mondiale à Washington, D.C.

M. EVARISTE LEGER, classe 1917, en commerce et originaire de St-Antoine, N.-B., est décédé le 30 avril dernier à West Warwick, Rhode Island, Etats-Unis. M. Léger fut agent d'assurance pour la compagnie Métropolitaine pendant de nombreuses années aux Etats-Unis, ayant demeuré notamment à Calais, Maine et Lowell, Massachusetts.

GERALD GREENE, cl. '65, psychologie, est directeur adjoint du pénitencier de Dorchester. Marié à Norma Allain, ils ont un fils Stewart.

CLAUDETTE RICHARD, cl. '73, arts, demeure à Cocagne, N.-B. et est travailleuse sociale à la Villa du Repos Inc.

M. CLAUDE ARSENAULT, cl. '60, arts à St-Joseph, est directeur général du Pavillon Jellinck à Hull. Il est marié à Denise Verreault et le couple a trois enfants: Patrice, Stéphane et Nathalie.

M. BERTRAND A. LANGIS, B.A. en 1952, collège St-Joseph de Memramcook est marié à Réjeanne Gallant et le couple demeure à Rivière-du-Loup. Bertrand est actionnaire et directeur général de la compagnie d'assurance-vie Côté et Langis Ass. Inc.

LE PERE CLEMENT CORMIER, chancelier de l'Université de Moncton, est au nombre des 52 Canadiens qui ont été reçus membres de la Société royale du Canada, Académie 1 — Lettres et Sciences humaines, lors de la réunion annuelle de la Société qui s'est déroulée le 5 juin à l'Université du Nouveau-Brunswick et à l'Université St-Thomas à Fredericton.

La Société royale du Canada, fondée en 1882, s'efforce de reconnaître le mérite supérieur et d'inciter à la production d'oeuvres éminentes dans le domaine des humanités, des sciences sociales et des sciences par l'élection de membres ainsi que par l'attribution de médailles, de prix et de subventions. La Société tient ou chapeaute des colloques afin d'examiner certaines questions pertinentes et d'en informer le public.

M. EDDIE MADDEN, classe 1977, est à l'emploi de la compagnie Crown Life pour les comtés de Clare et Yarmouth à titre d'agent d'assurances. M. Madden demeure présentement à Belleville, N.-E.

LOUISE LEBLANC, cl. '70, Faculté de l'administration, U de M, est embauchée à titre de surveillante pour la Compagnie Iron Ore du Canada à Sept-Iles, P. Q.

GUY C. CYR, Faculté des arts, U de M. Guy travaille actuellement au YMCA (centre-ville à Montréal) en tant que Directeur de l'éducation physique. Il a épousé Barbara Norman. Le couple demeure à Dollard des Ormeaux, P. Q.

Saviez-vous que . . .

JACQUES ET LORRAIN LEGER, cl. '73 et '74, éducation, U de M. Jacques enseigne l'éducation physique à la polyvalente Restigouche à Campbellton et Lorraine travaille au même endroit en tant que conseillère en orientation. Le couple demeure à Campbellton.

M. RAOUL MANZEROLLE, B.A. en 1952 de St-Joseph. Raoul est dans l'enseignement depuis 20 ans et actuellement, il est président et propriétaire du restaurant Café-Royal. Père de quatre enfants, Gaétane, Denise, Bernard et Suzanne, il demeure, ainsi que son épouse Edith Mallet, à Shippagan, N.-B.

KEITH COUGHLAN, ancien professeur adjoint au Département d'éducation physique et de loisirs à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, a accepté récemment le poste de directeur de l'école Ste-Anne à Fredericton.

MARSHALL JOHNSON, ancien directeur du Centre audio-visuel de l'Université de Moncton, a été embauché récemment à titre de réalisateur d'une émission genre "talk show" d'une durée de 30 minutes, qui sera présentée quotidiennement sur les ondes de la Société Radio-Canada à Moncton cet automne.

M. Johnson sera également le réalisateur, cet été, d'une émission spéciale "Reflet d'un pays" autrefois "Réseau soleil".

GILLES CHIASSON, cl. '47, arts, est directeur général pour le ministère de l'Expansion Economique Régionale à Fredericton. Il est marié à Yvette LeBlanc et ils ont quatre enfants.

MARIA RETFALVI, cl. '75, sciences infirmières, travaille à l'hôpital Georges L. Dumont à Moncton, N.-B.

LOUISELLE GODBOUT, cl. '74, B.Sc. (chimie) est maintenant pharmacienne pour Dr Everett Chalmers Hospital.

JEAN-YVES FRANCOEUR, cl. '74, éducation, demeure à St-Joseph, N.-B. et est entraîneur en relation humaine pour l'Institut de Memramcook. Jean-Yves est marié à Patricia Maltais et ils ont deux filles; Michelle et Renée.

PAULETTE RICHARD, cl. '74, sciences est encore étudiante à l'Université de Montréal.

RHEAL FERLATTE, cl. '75, B.A. (sociologie) est rédacteur sportif pour le journal l'Evangéline à Moncton, N.-B.

ALAYN NOEL, cl. '76, arts (traduction), est agent d'information pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il est marié à Denise Brun.

GERMAINE CORMIER, cl. '75, administration demeure à Campbellton, N.-B. Germaine est stagiaire en comptabilité pour P. E. Bujold et Associées C.A.

JEAN-MAURICE MALLET, cl. '67, arts, est marié à Lauriette Maillet. Jean-Maurice est coordonnateur en musique pour le conseil scolaire district #4. Lauriette et Jean-Maurice ont deux enfants: Nathaniel et Jean-François et demeurent à Bathurst, N.-B.

PAULINE LEVESQUE, cl. '75 M. Ed., est conseillère en langues secondes pour le ministère de l'Education. Mariée à feu Joseph Lévesque, elle a un petit fils, Marc.

RAOUL LEGER, cl. '74, B.A. (service social), travaille pour le ministère de la Santé (clinique d'hygiène mentale, à St-Jean) comme travailleur social. Raoul demeure à St-Antoine-de-Kent, N.-B.

PAUL AUBIN, cl. '72, éducation, est marié à Thérèse Paquet. Ils ont deux enfants: Lise et Gisèle. Paul est enseignant pour le conseil scolaire district #2.

YVON LEBRETON, cl. '75, B.A. (géographie), est inspecteur d'hygiène publique pour le ministère de la Santé du N.-B. Yvon demeure à Tracadie, N.-B.

GERARD HALL, cl. '74, MBA, administration, travaille à la Banque Fédérale de Développement en tant que préposé au crédit. Il est marié à Clara et ils ont deux enfants: Eric et Christian.

FERNAND RIOUX, cl. '66, arts, est présentement directeur général de l'Hôpital Enfant-Jésus de Caraquet. Il est marié à Lise Godbout et ils ont trois enfants: Micheline, 10; Marcel, 9 et Pascal, 4.

STELLA RICHARD, graduée de la Faculté des sciences, travaille en tant que technicienne de laboratoire à l'hôpital Dr Georges Dumont de Moncton. Stella demeure à Cocagne.

ROGER D. GODIN, cl. '71, arts (Bathurst), est maintenant travailleur social au ministère des Services Sociaux à Dieppe. Roger a épousé Mona Arseneau, également graduée du Collège de Bathurst.

RONALD POIRIER, cl. '71, arts, est architecte à son propre compte. Il demeure à Moncton.

CLAUDE LEBOUTHILLIER, cl. '65, B.A., occupe le poste de coordonnateur régional des pêches pour le ministère des Pêches à Caraquet. Claude est marié à Noreen Richard et le couple a présentement trois enfants: Josée, Rachel et Annie.

ALICE THERIAULT, cl. '70, sciences infirmières, travaille en tant que coordonnatrice du personnel infirmier à l'Hôpital Dr Georges Dumont de Moncton.

HUBERT DANIS, cl. '73, maîtrise en psychologie, U. de M, pratique la profession de psychologue à titre privé. Marié à Anne Elliott-Rovieau, le couple à deux enfants, Mathieu-Gil, trois ans et Olivier-Elliott huit mois. Le couple demeure à St-Sauveur des Monts, P. Q.

J. RAYNALD ARSENAULT, cl. '60, B.A., U de M. est présentement employé par la Canadian Ingersoll-Rand Co. Ltd. en tant que directeur de la trésorie. Il a épousé Ginette et ils ont deux enfants, Myriam et Annie. La famille s'est établie à Dollard des Ormeaux, P. Q.

ROLAND GENDRON, cl. '53, arts, Collège Saint-Joseph. Roland travaille en qualité de directeur du service de counseling (vie étudiante) à l'Université de Sherbrooke. Marié à Lucille Verrette, le couple a deux enfants, Marc-André et Elaine. La famille demeure à Sherbrooke, P. Q.

Saviez-vous que . . .

GAETANE PELLETIER, cl. '75, sciences infirmières, est infirmière à l'Hôtel Dieu d'Edmundston.

JEAN-CLAUDE DOIRON, cl. '73, administration, est présentement préposé aux prêts pour La Caisse Populaire de Tracadie Ltée. Il est marié à Johanne Rousselle et le couple demeure à Tracadie.

CHARLES A. DIONNE, cl. '48, Université Saint-Joseph, est actuellement juge à la Cour Provinciale pour la province du Nouveau-Brunswick. Il est marié à Madeleine LeBlanc et ils ont six enfants: Clair, Micheline, Charlotte, Ginette, Suzanne et Marc.

ALLAIN CORMIER, cl. '76, arts, poursuit présentement ses études de maîtrise en criminologie à l'Université d'Ottawa. Allain demeure à Balmoral, N.-B.

LOUIS MELANSON, cl. '70, éducation, travaille en tant que directeur de l'Ecole intermédiaire de Barachois. Il est marié à ROSEMONDE, cl. '73, service social, qui elle est travailleuse sociale en chef à l'hôpital Dr G. L. Dumont de Moncton. Ils ont une fille, Cara Lynn.

LUCILLE CHIASSON, cl. '76, éducation, enseigne actuellement pour le Conseil Scolaire du district no 11. Elle est mariée à Ghislain et ils ont un fils, Jean-Michel. Ils demeurent à Rogersville.

NORMAND G. CAISSIE, cl. '76, administration, est superviseur de production pour Atlantic Distillers Ltée. Il est marié à Alma Cormier et le couple demeure à Richibouctou.

JEAN G. CAISSIE, cl. '68, arts, travaille actuellement en tant qu'enseignant pour le District Scolaire no 32. Il a épousé Rachel Morin qui lui a donné deux garçons: David, 3 ans et Denis, 2 ans. Ils demeurent à Grand-Sault, N.-B.

DONALD RICHARD, cl. '60, arts, est coordonnateur des programmes au ministère des Services Sociaux à Edmundston. Marié à Camilla Léger, le couple à trois filles: Carole, Charline et Ginette.

PAUL ARSENAULT, cl. '65, B.A., occupe actuellement le poste de superviseur des services et opérations pour le ministère de Main-d'Oeuvre et Immigration. Il a épousé Julie Aucoin et ils ont deux enfants: Marc, 5 ans et Nathalie, 3 ans.

AURELE GAUDET, cl. '54, arts à l'Université Saint-Joseph, est coordinateur régional (agronome) pour le ministère de l'Agriculture. Marié à Marie S. Cormier, ils ont quatre enfants: Denise, 15; Marise, 14; Conrad, 10 et Roland, 8 ans. Ils demeurent à Dieppe.

ROGER A. NOEL, cl. '75, Ecole des sciences sociales et du comportement, est présentement étudiant en droit à l'Université du Nouveau-Brunswick. Il demeure à Lamèque, N.-B.

ODETTE SNOW, cl. '69, arts, travaille en tant que traductrice pour le Gouvernement Provincial. Marié à Gérard, ils ont un garçon, Jean-Sébastien. Ils demeurent à Fredericton.

MAURICE ROY, cl. '68, arts, est travailleur social au ministère des Services Sociaux pour la province du Nouveau-Brunswick. Il est marié à THERESE LEBLANC, cl. '67. Le couple a deux enfants: Sylvie, 5 ans et Nadine, 2 ans et demeure actuellement à Atholville, N.-B.

HENRI NOWLAN, cl. '66, arts, est documentaliste à l'Université de Moncton. Marié à Gilberte Boudreau, le couple a deux garçons, Gilles et Luc. Ils demeurent à College Bridge, N.-B.

EDMOND ROY, cl. 70, génie, Faculté des sciences, est actuellement professeur d'électronique au collège Communautaire du Nouveau-Brunswick à Bathurst. Marié à Adrienne Robichaud, ils ont un fils, Paul.

MICHEL A. LEGAULT, cl. '74, Ecole des sciences sociales et du comportement travaille présentement pour le Centre de la Main-d'oeuvre du Canada en tant que conseiller. Il est marié à Lucille Belliveau, qui est également graduée de l'Université de Moncton. Le couple a un fils, Marc René. Ils demeurent à Moncton.

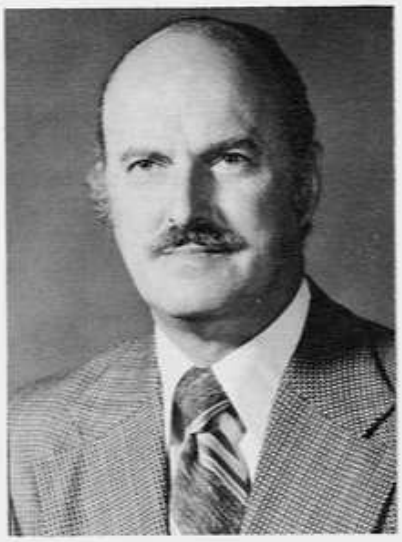

M. ALYRE CORMIER, classe 1945, professeur en finance, gestion financière et comptabilité à la Faculté d'administration de l'Université de Moncton, a été élu récemment président des comptables agréés du Nouveau-Brunswick.

M. Cormier est marié à Andréa Doucet et le couple a deux filles: Jacqueline et Michelle.

HECTOR SONIER, cl. '34, B.A., Université Saint-Joseph. Il a épousé Rita Bourgeois et il est père de trois enfants: Hectorine, Robert et Roselle. La famille demeure actuellement à Bathurst où Hector travaille en qualité de Directeur de l'Institut de Technologie au collège Communautaire.

MLLE DORINA CLAVET, cl. '74, Faculté d'éducation, U de M. Elle travaille actuellement à St-Basile, N.-B. au service du ministère de la Justice du N.-B. en qualité d'agent de Probation et de Libération conditionnelle.

LEONARD MAZEROLLE, cl. '74, M.B.A., Faculté d'administration, U de M. Il est agent (représentant) de la compagnie Prudentielle d'Amérique. Marié à Dora Daigle, le couple demeure à Montréal, P. Q.

M. ARTHUR ALLAIN est marié à Dorilla Michaud et le couple demeure à Bouctouche, N.-B. M. Allain est assistant maître de Poste pour le ministère des Postes.

Retour annuel des anciens et amis

Vendredi, samedi et dimanche 21, 22 et 23 octobre 1977: Activités libres au CEPS; réunion annuelle de l'AUM; réception, banquet et danse; visites du musée, de la galerie d'art; Collation des grades et remise des diplômes honorifiques; hockey, U de M rencontre(?); messe grégorienne; thé des anciens et amis.

BINGO

Mercredi soir 21 septembre

— 20 heures —

Au Colisée de Moncton

Prix de Présence

Automobile

Toyota 1977 ou $3500

---

15 tours de bingo pour $3

Prix de $200 chaque tour

Plusieurs tours spéciaux

de mille dollars

Parrainé par: Les anciens et amis

Profits: Fonds de bourses étudiantes

Université de Moncton

VEUILLEZ NOUS AIDER

pour que votre nom soit correct sur notre liste

A

Association des Anciens
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

☐ S.V.P., corriger le nom tel qu'indiqué.

☐ Substituer ce nom à celui apparaissant ci-contre.

☐ Rayer ce nom de la liste d'adresses.

☐ Ajouter ce nom à la liste d'envoi.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Zone ..... Prov. .....

S.V.P., retourner LA PAGE COMPLETE pour nous permettre de comparer l'ancienne et la nouvelle adresse. N'oubliez pas d'indiquer la ZONE POSTALE.